

A l'attention de Monsieur Fabien Robert

Bordeaux le 27 février 2019

Monsieur le Maire-adjoint,

Je vous remercie de votre courrier du 20 février qui ne répond que partiellement à nos questions.

En ce qui concerne la propreté, à la suite des erreurs successives de diffusion, les riverains ne savent plus quel ramassage est effectué quel jour. Cela contribue à une désorganisation complète des sorties des poubelles et à un accroissement de leur présence sur les trottoirs où se côtoient de plus en plus bacs gris et verts. Nous demandons en conséquence que le courrier rectificatif que vous évoquez soit distribué à tous les riverains.

Nous sommes intéressés par le bilan propreté qui vous sera transmis et dont vous considérez qu'il vous permettra d'avoir un jugement objectif. Vous ne nous précisez pas à partir de quelles sources il sera établi.

Nous vous informons que nous organiserons prochainement une revue de propreté. Nous vous inviterons à y participer ainsi que Madame Givernaud et Monsieur Houinou.

Pour le stationnement, nous attendons les précisions annoncées et nous vous ferons part de nos questions ou remarques. Nous vous remercions de votre action et du complément d'information sur le Permis de construire rue Succursale.

Nous avons été surpris de découvrir le 22 février après-midi, la mobilisation de plusieurs places de parking au droit des numéros 20 à 22 rue St Genès. Cette réservation de places, du 15/02 au 30/04/2019, au titre de l'arrêté n°201903911 du 12 février que vous avez signé, est motivée par un chantier d'aménagement intérieur au 26 rue Costedoat. Dans le même temps, les places du 2 au 6 rues St Genès sont toujours bloquées pour un chantier situé 18 rue Costedoat dont l'arrêté, signé fin novembre par M. David, expirait le 31/01/2019. Pourquoi ces places, aussi éloignées du chantier alors qu'elles auraient pu se substituer aux précédentes ? Quelle coordination préexiste entre ces décisions ? Il ne semble pas que les riverains concernés aient reçu la moindre information préalable. Nous vous signalons aussi que le chantier ENEDIS, rue Pavillon, entre Mazarin et St Genès, est toujours en place, avec un arrêté affiché expirant le 31/12/2018.

A propos de la circulation, nous avons bien noté votre affirmation réitérée selon laquelle rien n'est remis en cause pour la circulation à double sens de la rue de Pessac et en conséquence pour le sens unique de la rue de St Genès.

Quant au passage en zone 30 du quartier, je vous remercie du plan transmis, qui concerne le secteur Bertrand de Goth. Si notre analyse est exacte, le quartier St Genès - non encore concerné par ce plan- se trouve à cheval sur les zones B2 et B3, mais aucun échéancier n'est annoncé en marge. Nous espérons que les travaux s'y réaliseront effectivement dans le courant 2019. S'agissant d'un projet d'importance, nous attendons la réunion de concertation que vous évoquez.

Nous souhaitons discuter plus précisément ces divers points avec vous lors d'un entretien. Veuillez agréer, Monsieur le Maire adjoint, nos sincères salutations.

Anne-Marie Monomakhoff - Présidente